

Synthèse du diagnostic du territoire Sud-Vienne

Situé à proximité de la Communauté d'Agglomération du Grand Poitiers, le Sud-Vienne est un vaste territoire rural de 95 communes, 67 300 habitants, composé de deux intercommunalités, la CC Vienne-et-Gartempe et la CC du Civraisien-en-Poitou. Chacune d'elle est constituée autour d'un pôle principal, respectivement Montmorillon, Sous-Préfecture de la Vienne, et Civray. Ce territoire, à l'écart des axes autoroutiers et des axes ferroviaires majeurs, est traversé par deux axes routiers structurants Nord-Sud, la N10 et la N147 qui le relie à Poitiers, Angoulême, Limoges. Il est desservi par des liaisons TER (Poitiers-Limoges et Poitiers-Angoulême). Il reste insuffisamment connecté par sa couverture haut-débit et THD, ainsi que téléphonie mobile.

Une gouvernance à construire

Les deux communautés de communes, résultant elles-mêmes de fusions récentes, n'ont pas l'habitude de réflexions communes et ont à construire une gouvernance. Le territoire de contractualisation correspond au périmètre qu'elles ont retenu pour l'élaboration d'un SCoT. Les acteurs locaux font le constat qu'ils entretiennent des visions « cloisonnées ». Elus, entreprises et usagers n'ont pas mis en place de véritable espace « d'intelligence collective ». L'existence d'un Club d'entreprises (CESV) peut constituer un atout.

Un modèle de développement mis à mal

Le territoire Sud-Vienne affiche des modalités de fonctionnement socio-économique plutôt déséquilibrées. Doté d'un modèle de développement de type « productif-social-retraité », il voit sa trajectoire de développement dépendre de plus en plus des mécanismes de redistribution (les transferts sociaux et les pensions de retraite) et de moins en moins de ses capacités productives concurrentielles, pourtant historiquement très ancrées et relayées depuis les années 90 par l'implantation de la centrale nucléaire de Civaux. Son attractivité résidentielle et touristique, encore restreinte, se traduit par un déficit en revenus résidentiels dans le processus de captation de richesses. En effet, le déficit de revenus touristiques et de revenus « pendulaires », importés par les actifs qui résident dans le territoire et qui travaillent à l'extérieur, n'est pas compensé par la nette surreprésentation des pensions de retraite, liée au vieillissement avancé de la population. Ainsi la captation de revenus résidentiels, moteur majeur des économies locales, se trouve largement sous-mobilisée sur le territoire et limite les créations d'emplois présents.

Une économie marquée par l'effondrement de la sphère productive

Le tissu productif a subi comme partout une profonde transformation depuis les années 70. Le développement de l'économie présente, tournée vers la

satisfaction des populations résidentes et des touristes, n'explique que très partiellement ces mutations. Cette sphère de l'économie, poussée par les forces de la consommation locale, s'est en effet développée à un rythme bien moindre que dans la région ou en France. La trajectoire économique du territoire se caractérise surtout par un effondrement de la sphère productive concurrentielle et exportatrice. La « Grande récession », impulsée en 2008 par la crise financière internationale, est venue amplifier ce long processus de restructuration. Très fortement exposé aux cycles économiques récessifs (2008-2009 et 2011-2014), le tissu productif local n'a pas réussi à tirer profit des courts cycles de reprise qui se sont succédé durant cette période (2009-2011 et 2014-2015). Il a enregistré des pertes d'emplois extrêmement intenses (- 10,7 % de baisse entre 2008 et 2015). Peu de secteurs d'activité ont réussi à sortir indemnes de cette période. Seuls les secteurs *Fabrication électrique, Arts, spectacles & activités récréatives, Activité pour la santé humaine, Activité de services administratifs et de soutien* et *Production et distribution électrique, de gaz, vapeur et air conditionnée* ont créé de l'emploi entre 2008 et 2015.

Des marges de développement

Les mauvaises performances économiques du territoire ne doivent cependant pas être imputées à une orientation sectorielle défavorable, mais bien plus à l'incapacité du territoire à mobiliser ses propres ressources et spécificités (effet local). En effet, il apparaît que les performances de créations d'emplois du territoire demeurent nettement moins bonnes que ce l'on aurait pu attendre compte tenu de sa structure de spécialisation.

Un autre signe de perte de vitalité économique peut être lu dans la faiblesse du taux de création d'entreprise qui, de surcroît, souffre d'une baisse comme partout ailleurs. Il est à l'origine d'un moindre renouvellement du tissu d'entreprises qu'en moyenne en Nouvelle Aquitaine et en province.

La revitalisation de l'économie passe par une relance des activités productives et une dynamisation des activités présentes. Elle doit tenir compte de la place majeure qu'occupe aujourd'hui la centrale nucléaire de Civaux, en tant que principal employeur. Le devenir de la filière nucléaire mérite d'être anticipé et les initiatives existantes en termes de production d'énergie renouvelable (bois-énergie, photovoltaïque, méthanisation, éolien ...) valorisées et amplifiées en tirant profit des ressources locales tant agricoles que naturelles.

Les acteurs locaux relèvent des pistes de développement, entre autres, dans la filière culturelle, en intégrant des usages numériques.

L'agriculture, essentielle sur ce territoire, a connu des mutations en termes d'orientation : l'élevage ovin est en difficulté dans le Montmorillonnais, la culture céréalière gagne le Civrasiens. Elle est appelée à mieux répondre aux attentes sociétales comme aux exigences environnementales, et à s'adapter aux

changements climatiques. L'agriculture bio, les circuits courts, l'agrotourisme émergent mais sont encore peu développés. Les industries agro-alimentaires ne sont pas surreprésentées : la transformation des produits agricoles reste à dynamiser.

Vers une meilleure lisibilité de l'offre touristique

Le déficit d'attractivité touristique trouve probablement son origine dans le faible développement de l'offre touristique marchande (la capacité d'accueil touristique du territoire apparaît nettement inférieure aux autres territoires ruraux néo-aquitains) et une insuffisante montée en gamme. Les fortes aménités naturelles, patrimoniales et culturelles, de même que l'existence d'équipements de loisirs (centre de plein air de Lathus, Vallée des Singes ...) sont de nature à mettre en place et promouvoir une identité touristique.

Un frémissement d'attractivité à démultiplier

Quelques signaux positifs se dessinent en termes d'attractivité : après une longue période de déprise démographique à l'image des territoires ruraux néo-aquitains, le Sud-Vienne enregistre depuis le début des années 90 un solde migratoire positif. Cette attractivité résidentielle récente reste cependant limitée en volume et géographiquement. Elle est circonscrite à la frange nord du territoire, qui s'inscrit dans la périurbanisation du Grand Poitiers. Le solde migratoire compense à peine un solde naturel résolument négatif à l'échelle du territoire, qui résulte d'un vieillissement accentué de la population. Le nombre d'habitants se stabilise donc. L'arrivée de nouvelles populations limite le vieillissement de la population qui reste cependant préoccupant, notamment en termes de renouvellement de la population active.

Le faible poids des revenus « pendulaires » dans la captation de revenus extérieurs semble traduire une intégration au final relativement modérée dans la trajectoire de développement de la CA du Grand Poitiers, bien que la proximité de celle-ci polarise l'essentiel des mouvements pendulaires du Sud-Vienne et des transferts de richesses qui vont avec. Il semble primordial de développer cet important potentiel de revenus pour le territoire et plus largement de favoriser l'attractivité du territoire en améliorant l'offre de logements et l'offre d'équipements et de services. Le parc de logements, plutôt ancien, se renouvelle peu. Il est marqué par un taux de vacance élevé et une représentation plutôt réduite du parc locatif HLM et privé qui ne favorise pas l'accueil de nouveaux arrivants. L'offre d'équipements apparaît sous-dimensionnée, notamment pour les équipements les plus courants (de proximité et de la gamme intermédiaire). Les aménités naturelles dont bénéficie le territoire, une intense vie associative, sa dotation plutôt favorable en équipements sportifs, de loisirs et culturels sont par ailleurs des atouts. L'adaptation de l'offre de transport en commun et le développement de transports propres (covoiturage, auto-partage, véhicules électriques ...) est un complément indispensable pour accompagner l'attractivité de ce territoire peu dense.

Attirer en particulier des jeunes actifs et des cadres est un challenge pour le Sud-Vienne afin de renforcer la captation de richesses, dynamiser la création d'emplois et l'innovation et de renouveler la ressource en main-d'oeuvre. Un tel brassage aurait aussi pour vertu d'amplifier la montée en qualification de la population déjà amorcée. Si la population apparaît globalement sous-qualifiée, ce n'est en effet pas le cas des moins de 40 ans. Ils sont plus souvent diplômés de l'enseignement supérieur qu'en moyenne dans les territoires ruraux néo-aquitains et moins souvent sans diplôme qualifiant.

Eviter de glisser vers un modèle de type « social-retraité »

Les répercussions sociales du modèle de développement sont mitigées. D'un côté, la précarité de l'emploi et le niveau de chômage, bien qu'en croissance, demeurent moins élevés qu'en moyenne dans la région et en province. De l'autre, le niveau de revenu des ménages demeure plutôt faible et le taux de pauvreté sensiblement supérieur aux territoires de référence, quelle que soit la tranche d'âge. Ce dernier constat appelle une vigilance particulière. La concomitance de l'ancienneté du parc de logements et d'une offre de transport réduite expose par ailleurs le territoire à des risques de précarité énergétique.

Plus globalement, si le Sud Vienne ne sort pas de la trajectoire défavorable dans laquelle se trouve inscrite sa sphère productive, il est exposé à une dégradation de sa situation sociale. La composante productive du modèle de développement pourrait s'effacer et laisser la place aux seuls mécanismes de compensation que sont les revenus de socialisation (revenus sociaux et pensions de retraite) sans que les revenus résidentiels ne puissent assumer de véritable fonction d'amortisseur. Ce glissement pourrait conduire à l'émergence d'un modèle de développement de type « social-retraité » aux « performances » sociales particulièrement défavorables.

Des enjeux stratégiques

La question de la diversification du modèle de développement constitue à cet égard une priorité stratégique de première importance. Y répondre passera nécessairement par une relance des activités productives combinée à une augmentation de l'attractivité résidentielle et touristique du territoire.

Le Sud-Vienne se doit de démentir l'idée reçue dévalorisante et semble-t-il trop répandue d'une « campagne où il n'y a pas de travail », « vieillissante parce que les jeunes la quittent ». Une ambition nouvelle s'impose, s'appuyant sur la prise de conscience des ressources du territoire et la mise en synergie des acteurs.

La proximité de l'agglomération poitevine est aujourd'hui vécue comme une « dépendance au Grand Poitiers » plutôt que comme une source de revenus pendulaires et de développement de l'économie locale. Le Sud-Vienne a tout à

gagner à devenir un territoire « interconnecté », ouvrant les acteurs locaux à des mises en réseau porteuses et sur des coopérations interterritoriales notamment avec le Grand Poitiers (que ce soit en termes d'accueil de population, développement économique, touristique, offre de transport ...).

Au final, **quatre enjeux-clés ressortent** :

- **Renforcer le tissu productif local et favoriser un modèle de développement plus durable (Stimuler les activités endogènes pour produire plus de valeur ajoutée dans une approche durable).**
Cet enjeu recouvre la dynamisation des activités aussi bien productives exportatrices que présentes, au service de la population résidente et des touristes. La prise en compte de l'approche durable de ces activités devient incontournable pour préserver les ressources, lutter contre le changement climatique et protéger l'atmosphère, développer des modes de production et de consommation responsables.
- **Mettre en place une gouvernance ouverte de projet à l'échelle du Sud-Vienne**
Il s'agit de définir la manière dont les acteurs locaux s'associent pour travailler à cette nouvelle échelle territoriale. La gouvernance doit impliquer maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et maîtrise d'usage, et coordonner financements publics et privés. Elle nécessite de prévoir un suivi continu des actions menées et une réflexion prospective. Elle n'exclut pas un principe de subsidiarité entre les deux CC.
- **Intégrer le Sud-Vienne dans un espace élargi, affirmer son attractivité et sa capacité à générer de l'activité (Intégrer le Sud-Vienne dans un espace élargi pour mieux exploiter les ressources exogènes nécessaires à son développement).**
Le territoire ne dispose pas de toutes les ressources pour se développer. Il a besoin de mobiliser des ressources externes (revenus, accueil de population, savoir-faire, innovations, équipements ...), dans la proximité et au-delà pour renforcer ses capacités de développement, en mettant en avant ses spécificités propres.
- **Faire du vivre ensemble un levier de la dynamique locale et de l'identité du territoire**
La cohésion sociale et territoriale, la participation des acteurs à l'identité du territoire sont à envisager à cette nouvelle échelle territoriale. La vie associative, culturelle et sportive constitue une des facettes.